

Genlis

Un local trouvé pour le projet d'épicerie sociale



L'épicerie sociale devrait prendre ses quartiers au 3, rue Marie-Curie à Genlis. Photo P. P.

Judi, 100 % des votants du conseil communautaire de la Plaine dijonnaise ont acté l'achat de locaux pour créer une épicerie sociale et solidaire à Genlis, pour un montant de 230 000 €.

Lors de la séance communautaire du 23 mai, présidée par Patrice Espinosa, qui s'est déroulée à la communauté de communes de la Plaine dijonnaise (CCPD), l'ordre du jour était plutôt allégé avec, cependant, une nouvelle importante dans le domaine social.

En effet, le président s'est exprimé sur un projet d'épicerie sociale et solidaire qui remonte à la délibération, approuvée, du 16 décembre 2021. « Pour que cela prenne forme, la CCPD a

été accompagnée par l'association Active, qui nous a présenté le projet le 18 avril 2024. »

Un local dans la zone industrielle

Pour concrétiser ce projet, il restait à trouver un lieu d'implantation propice à Genlis. « Il s'est avéré qu'un bâtiment à usage professionnel et de bureaux, d'une surface de 200 m, situé 3, rue Marie-Curie, dans la ZAI (zone d'activités industrielles) du Layer (parcelle contiguë aux locaux de la CCPD, ndlr) était disponible ».

Le prix de la parcelle d'environ 2 000 m, incluant le bâti-

ment, a été négocié à 230 000 € hors taxes et frais de notaire.

Un besoin pour une partie de la population

La nécessité de se doter de cet outil social est née du diagnostic de la convention territoriale globale qui a fait apparaître certains chiffres, comme le rappelait Patrice Espinosa : « Le taux moyen de pauvreté sur le territoire est de 7 %, soit plus de 1 500 personnes avec 400 familles monoparentales, 200 jeunes de 16 à 25 ans, sans activité, sans projet et sans ressources ou encore 200 allocataires du RSA. Les habitants les plus

jeunes et les plus âgées sont ceux qui ont les niveaux de vie les plus faibles. »

Le projet d'épicerie a été construit avec les institutions et associations du territoire avec des objectifs multiples, entre autres une réponse à la précarité, la possibilité de temps d'échanges dans un espace favorable et la réduction du gaspillage alimentaire en suscitant les dons des commerces alimentaires.

Nathalie Seguin, vice-présidente en charge du social, précise qu'au vu du bon état des locaux, il est envisageable que l'épicerie soit fonctionnelle d'ici cet hiver. Outre son aménagement, il restera à définir



« Le taux moyen de pauvreté sur le territoire est de 7 %, soit plus de 1 500 personnes. »

Patrice Espinosa, président de la CCPD

230 000

Comme le prix en euros et hors taxes de la parcelle avec son bâtiment qui permettront d'ouvrir une épicerie sociale.

le fonctionnement de l'épicerie qui, bien sûr, ne sera pas ouverte à tous.

● Philippe Pinget (CLP)